



Déroulement des expertises et FCO

Comme chaque année, certains éleveurs ont formulé une demande afin que soient expertisés leurs animaux en vue des saillies / luttés à venir.

Suite à la propagation de la fièvre catarrhale, diverses mesures seront mises en œuvre afin de pouvoir répondre aux demandes d'expertises.

Dans les troupeaux sains, le fonctionnement classique est maintenu.

Dans les troupeaux infectés, la manipulation des animaux sera limitée. Si l'état des bêtes est altéré par la maladie et que cet état ne permet pas d'attribuer des notes représentatives de l'animal en bonne santé, le déroulement des expertises sera adapté comme suit :

- pour les mâles, les agents vérifieront la gueule, les testicules et réaliserons le prélèvement sanguin (via buvard).
- si l'état des femelles ne permet pas la vérification de la gueule, celle-ci sera postposée à une date ultérieure mais celles-ci devront être revues avant ce 31 décembre.

En ce qui concerne les animaux de la race Texel Belge, il a été décidé – par la Commission Raciale – qu'il n'y aurait pas d'expertises raciales cette année. Les sujets (non expertisés par les experts raciaux en 2024) pourront être présentés en 2025.